

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 25 juillet 2019

En préambule et en hommage à Bernard Faure, Monsieur le Maire souhaite qu'une minute de silence soit observée.

Bernard Faure a été un maire engagé qui, en plus de 31 ans de mandat, a profondément transformé la commune de Maringues avec chaque année un deux voire trois grands projets.

Le Conseil Municipal souhaite lui rendre ainsi un dernier hommage

### Procès-Verbal

Le 25 juillet 2019 à 19 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Robert IMBAUD, Maire.

Georges PREDALLE a été désigné secrétaire de séance.

Il a procédé à l'appel nominal. Tous les membres étaient présents sauf Martine RODRIGUEZ qui a donné pouvoir à Jean-Claude MANUBY, Murielle BARBIER qui a donné pouvoir à Yves RAILLERE, Lysiane LARTILLIER qui a donné pouvoir à Philippe LE PONT

Après lecture du précédant compte-rendu il est adopté à l'unanimité.

#### Ordre du jour :

##### ➡ Affaires Financières et Travaux :

- Acquisition de la parcelle ZW 227, consorts ROBILLON
- Acquisition de la parcelle AO 1004, consorts VENIEN
- Indemnités pour élections
- Rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés : Syndicat du Bois de l'Aumône
- Admission en non-valeur

##### ➡ Présentation par chaque adjoint des affaires relevant de son domaine de compétences

- Création d'un PEC
- Création d'un contrat temporaire pour remplacement d'un congés maternité
- Création d'un contrat pour remplacement d'un mi-temps thérapeutique
- Subvention exceptionnelle pour l'école

##### ➡ Questions diverses

#### • Affaires financières et travaux – Monsieur le Maire

- Acquisition de la parcelle ZW 227, consorts ROBILLON

Dans le cadre du projet de construction d'un nouveau groupe scolaire des promesses de vente ont été signées par les consorts ROBILLON pour la parcelle :

- Section ZW 227 – Le Bouchet – 7 150m<sup>2</sup>

Cette cession est consentie pour un prix de 15€/m<sup>2</sup> soit un prix total de 107 250€ net vendeur.

Les frais annexes seront pris en charge par la Mairie.

Les crédits nécessaires à cette acquisition sont inscrits au budget de la commune.

#### **Délibération adoptée à l'unanimité**

- Acquisition de la parcelle AO 1004, consorts VENIEN

De même que pour les consorts ROBILLON, des promesses de vente ont été signées par les consorts VENIEN pour la parcelle :

- Section AO 1004 – Le Bouchet – 13 341 m<sup>2</sup>

Cette cession est consentie pour un prix de 15€/m<sup>2</sup> soit un prix total de 200 115€ net vendeur.

Les frais annexes seront pris en charge par la Mairie.

Les crédits nécessaires à cette acquisition sont inscrits au budget de la commune.

#### **Délibération adoptée à l'unanimité**

- Indemnités pour élections

Conformément aux élections précédentes il est proposé d'allouer aux agents communaux ayant participé à l'organisation des élections européennes du 26 mai 2019 une indemnité spécifique calculée en fonction des sommes versées par la Préfecture.

Le montant total versé pour la commune sera de 620.26 €.

#### **Délibération adoptée à l'unanimité**

- Rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés : Syndicat du Bois de l'Aumône

Ce document est établi conformément aux articles D2224-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales, modifié par le décret n°2015-1827.

Ces textes stipulent que les collectivités en charge du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ont l'obligation de présenter un « rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ».

Ce rapport annuel vise un double objectif :

- Rassembler et mettre en perspective, dans une démarche de transparence, les données existantes sur la gestion des déchets ;
- Permettre l'information des citoyens sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service et, ce faisant, favoriser la prise de conscience par les citoyens des enjeux de la prévention et du tri des déchets, mais aussi de l'économie circulaire et de leur propre rôle dans la gestion locale des déchets.

Serge Dusart interroge le maire pour savoir si une installation de type ressourcerie est prévu sur Maringues.

Monsieur le Maire l'informe que rien prévu actuellement sur Maringues.

#### **Délibération adoptée à l'unanimité**

- Admission en non-valeur

Sur proposition de Madame la Trésorière de Luzillat, il est proposé au conseil municipal de statuer sur l'admission en non-valeur du titre de recettes suivant : Exercice 2016 Titre n° 431 d'un montant de 4.20€

Le motif de l'annulation de cette dette est le passage en commission de surendettement du débiteur.

#### **Délibération adoptée à l'unanimité**

- Travaux :

- Assainissement route de Thiers
- Rond-point de la route de Luzillat
- Toiture mairie, les travaux se terminent.
- Rue des dépouillats : les travaux sont terminés

#### **• Commission Vie Scolaire et Cadre de Vie – Stéphanie GRENET – Adjointe**

Après un mois de juin intense, des actions de nettoyage / désherbage du centre-ville ont débuté par le site de la mairie et de l'église jusqu'à s'étendre aux lotissements.

Arrosage effectué selon restrictions liées à la sécheresse :

Pour rappel : arrêté préfectoral concernant les mesures de restriction des usages de l'eau (source : <http://www.puy-de-dome.gouv.fr/secheresse-des-mesures-de-restriction-des-usages-a7748.html>) :

« Sur l'ensemble du département, l'usage de l'eau à partir du réseau d'eau potable hors consommation courante est limité de 8h à 20h avec :

- arrêt des fontaines et du lavage des voitures, hors recyclage de l'eau,
- interdiction d'arrosage de plants, fleurs, potagers, green, jeux, espaces verts,
- interdiction d'arrosage des voies publiques hors urgence,
- interdiction de remplissage des piscines. »

Enfin pendant l'épisode de canicule que nous connaissons, les horaires des agents municipaux ont été modifiés comme suit : de 6h30 à 16h00 avec une coupure d'une ½ heure.

Du marquage routier est en cours, dans les villages et dans le bourg.

#### **• Commission Communication et Information – David MOURNET – Adjoint**

Aujourd'hui est sorti un numéro du semeur hebdo « spécial Maringues », un exemplaire dans chaque chemise.

Un très bel article pour faire la promotion de Maringues dans le département.

• **Commission Développement culturel – Yolande BURETTE – Adjointe**

Salle d'exposition :

- Vernissage de l'exposition d'Alain Fleuri vendredi 26 juillet à partir de 11h30
- A partir du lundi 5 août jusqu'au 31 août seront présentées les huiles et aquarelles de Régis Veillerot qui est de Charroux.
- Du 2 au 21 septembre Sculpture sur pierre avec Michel Macheboeuf et peinture avec Sylvie Miraton

Maison du patrimoine :

A partir du 5 août, les peintures de Josiane Bregeon seront exposées et des visites sont organisées les jeudis avec l'office du tourisme et le samedi à 15h30 avec Maria.

Le site internet de la médiathèque avance, une présentation sera bientôt faite avec les membres de la commission.

A la médiathèque va être installé la dernière version du logiciel d'Orphée. Les adhérents pourront accéder au catalogue en ligne et même réserver.

Une formation aura lieu en octobre.

Les journées du patrimoine ont lieu le 21 et 22 septembre.

• **Commission Sports – Associations et Solidarité – Yves RAILLIERE – Adjoint**

**A VENIR EN JUILLET, AOÛT ET SEPTEMBRE.**

- Dimanche prochain 28 juillet : concours de pêche, zone des étangs (commune de Maringues), remise des prix et vin d'honneur à 18h.
- Du 03 au 25 Août : tournoi du T C M.
- Samedi 31 août : forum des associations.
- 6, 7 et 8 septembre : fête de Maringues.
- 21 et 22 septembre : journées du patrimoine.
- 22 septembre : « La Maringoise ».
- 22 septembre : concours de pétanque au complexe sportive
- 29 septembre : tripes et steaks de l'association Jean Jaurès salle d'honneur

**SPORTS ET ASSOCIATIONS.**

- La plateforme sportive est livrée.
- Les inscriptions pour la Maringoise sont ouvertes.

## SOLIDARITE.

- La ligue contre le cancer souhaiterait dans le cadre de sa politique de prévention santé mettre en place un ou plusieurs espaces sans tabac sur la commune.

### • Commission Animation – Gérard SANCIAUT – Adjoint

#### 1- ECOLE :

- Le 02 Juillet : visite du Sénat

Tous les participants, enfants, enseignants et accompagnateurs ont été très satisfaits de la visite du Sénat, du jardin du Luxembourg et de Paris et particulièrement la Tour Eiffel.

- La canicule :

La fête annuelle de l'école Anatole France du samedi a été annulée pour cause de canicule.

Le jeudi 27 et le vendredi 28 juin, il a fallu intervenir à l'école en rafraichissant la cour de l'école et en amenant de l'eau.

- Le 02 juillet, réunion du jury pour le choix des architectes pour le projet d'école :

Le jury a dû choisir 3 architectes parmi 74 candidats.

Après étude de chaque dossier suivant les références, les accréditations, le cabinet et le nombre de salariés, les chiffres d'affaires et bien d'autres critères les 3 architectes retenus sont :

TECTONIQUES ARCHITECTES de Lyon

SCM L'ATELIER DES ARCHITECTURES de Nancy

CLEMENT VERGELY ARCHITECTES de Lyon

Les architectes devront présenter leur projet le mercredi 13 Novembre 2019.

Avec les agents intervenants à l'école, le planning de la rentrée a été établi.

L'organisation et les horaires ont été modifiés en tenant compte d'une diminution de nombre d'intervenant.

- Création d'un contrat parcours emploi compétence

Un contrat Parcours Emploi Compétence va être recruté pour 28 h à partir du 22 août 2019.

Elle sera affectée au ménage de la médiathèque les matins et à l'école les après-midis.

#### Délibération adoptée à l'unanimité

- Remplacement d'un congés maternité à l'école.

Un agent titulaire de l'école est en congé maternité.

Afin de la remplacer, il convient de recruter un cdd à temps complet à partir du 22 août et jusqu'au 21 février 2020.

#### Délibération adoptée à l'unanimité

- Recrutement d'un agent en remplacement d'un mi-temps thérapeutique

A compter du 30 août 2019, un agent titulaire de l'école va être placé en mi-temps thérapeutique. Il convient de compléter le temps de travail de cet agent par un CDD à temps non complet.

#### Délibération adoptée à l'unanimité

- Subventions exceptionnelles école.

Afin de mettre en place au mieux les nouveaux programmes et d'améliorer l'accueil des élèves, il conviendrait d'acquérir pour le groupe scolaire Anatole France différents fichiers de maths et de lecture, un poste cd, une table d'ordinateur, des tables et de chaises adaptées à la classe Ulis.

Ceci représente un coût total de 5522.39€.

#### Délibération adoptée à l'unanimité

#### 2-LE DEFILE DU 13 JUILLET :

Même s'il y avait un peu moins de monde pour le défilé en ville, le feu d'artifice a rencontré un vif succès.

#### 3-LA FÊTE :

Un point est fait sur l'organisation de la fête.

Il est très difficile de trouver une banda, aucune ne répond malgré les relances par mail et par téléphone

#### • Questions diverses – Monsieur le Maire

- Invitation transmise par mail pour le PLUI le 2 septembre à 18h30 à Randan
- Convocation pour la retraite aux flambeaux
- Distribution des guides du routard du pays de Vichy
- Le comité de pilotage de Détours s'est déroulé le 8 juillet 2019 : actuellement 6 personnes travaillent sur le chantier de Maringues, le gros chantier de 2018 a été la mise en valeur des tanneries le long de la morge.
- Un avis d'obsèques a été publié par la mairie d'Hofgeismar suite au décès de Bernard Faure
- Invitation AAPPMA pour le concours de pêche.

Philippe Le Pont demande s'il y a des nouvelles du plan d'eau, pour l'instant statu quo

Les lumières ne fonctionnent pas route de Puy Guillaume

°-°-°-°-°-°

La séance est levée à 21h00